

Collectivité de VILLECERF

Conseillers afférents au Conseil municipal : 15

Conseillers en exercice : 15

Conseillers qui ont pris part à la délibération : 15 (14 *présents et 1 pouvoir*)

Date de la convocation du conseil municipal : 24 février 2021

Date d'affichage : 24 février 2021

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt et un, le 22 mars, à 18 h

Le conseil municipal de la Commune de Villecerf dûment convoqué, s'est réuni, en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de François DEYSSON, maire.

Présents : Aurélie CADIN, Emmanuel CENDRIER, Charles-Louis de ROYS, François DEYSSON, Franck ÉTANCELIN, Fabien HERREMAN, Jacques ILLIEN, Mélanie LAMOTTE, Claude LAZARO, Jean-Paul LENFANT, Patrick REBEYROL, Carlos VALERO, Antonio TAPADAS, Nadia LEFAY

Pouvoirs : Chantal BRIANE donne pouvoir à Louis de ROYS,

Absents :

Secrétaire de séance : Jacques ILLIEN a été élu secrétaire de séance.

DÉLIBÉRATION 7.5/2021-030

OBJET : BUDGET – Affectation des subventions 2021 aux associations

Jacques ILLIEN présente en séance le tableau d'affectation des subventions aux associations. Ces montants ont été débattus lors des séances plénières, entre élus.

Tableau des subventions 2021

Association	Année 2014	Année 2015	Année 2016	Année 2017	Année 2018	Année 2019	Année 2020	Année 2021
AHVOL (aménagement Orvanne et Lunain)	75,00			50,00				
Amicale de la police de Moret sur Loing	50,00							
AMRCHM (Mémoire de la Résistance Pimard)	50,00		70,00	75,00	75,00	75,00	75,00	75,00
Association des chasseurs de Villecerf	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
Chambre des métiers d'Indre et Loire	50,00							
CMDCDSM dernier convoi			50,00	dissoute	dissoute	dissoute		
CRDMA			50,00				75,00	75,00
Environnement Bocage Gâtinais	75,00			50,00			50,00	50,00
ENVOL	1 000,00	500,00	500,00	500,00	500,00	500,00	600,00	1 000,00
Foyer rural	4 000,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00	3 500,00
Association Broc & Vie							300,00	300,00
Prodhator							150,00	200,00
LARENA77				50,00	50,00			
Les amis de Karen	100,00							
Les amis de la Roche du Sault	350,00	150,00	150,00					
Secours populaire	200,00							
EAP Chauffage					912,00			
Total	6 050,00	3 750,00	3 920,00	3 825,00	4 637,00	3 675,00	4 350,00	5 300,00

Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte, à l'unanimité des membres présents ou représentés, l'affectation des subventions aux associations pour l'année 2021. Ces sommes seront inscrites au budget primitif 2021 de la commune.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus,
Pour extrait certifié conforme, à Villecerf, le 22 mars 2021,
Acte rendu exécutoire après publication, le 23 mars 2021
Le maire, François DEYSSON